

































Nouveaux statuts pour les praticiens hospitaliers : où est passée l'attractivité annoncée ?

Entre passage en force et mépris, APH dénonce le piétinement de trop du dialogue social!

Le nouveau statut de praticien hospitalier vient d'être publié au Journal Officiel. De « Ma Santé 2022 » au « Ségur de la Santé », la mandature Macron avait notamment promis une modernisation du statut de praticien hospitalier (PH) pour rendre l'engagement dans la carrière hospitalière plus attractif.

Après des mois et même des années de concertations entre le ministère, la Fédération Hospitalière de France et les organisations syndicales, une nouvelle fois, le gouvernement a fait le choix de passer en force, en imposant finalement des principes contre l'avis des organisations syndicales majoritaires dans la représentation des PH.

Force est de constater que ce n'est plus la description du métier de praticien hospitalier mais d'une vente à la découpe du statut, qui oublie totalement que notre rôle, c'est la prise en charge des patients d'un service, dans la continuité, la qualité et la sécurité des soins. Ce métier se voit transformé en PH-pion, PH-valise et finalement PH-kleenex: rien n'est plus répulsif que ce nouveau statut, que ce soit dans les conditions de travail ou la rémunération des praticiens! Il risque même de précipiter les aspirations de chacun d'entre nous et des plus jeunes vers d'autres modes d'exercice hors de l'hôpital.

Pendant ce temps le ministre occupe la galerie médiatique avec des réunions sur l'intérim médical. Pour limiter les besoins en intérim qui explosent, APH rappelle qu'il suffirait seulement de rendre le statut de praticien attractif plutôt que de travailler sur ce choc d'attractivité aujourd'hui indispensable autour du statut, de nos conditions de travail, de nos salaires, le ministère nous demande de l'aide pour faire la promotion du statut de PH et celle de l'attractivité de l'hôpital public.

APH regrette une mandature de dialogue social de sourds, de complicité entre la DGOS et la FHF au détriment d'une prise en compte des remontées du terrain autour de notre métier et de nos missions. APH déplore l'absence de moyens syndicaux

dignes donnés aux praticiens pour redynamiser la dynamique d'une politique sociale hospitalière.

Action Praticien Hôpital (APH), union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux rappelle qu'il existe des solutions : ce sont celles qui ont été plébiscitées par les PH lors de nos enquêtes pendant le Ségur.

Des mesures urgentes sont à prendre et seront efficaces :

- l'octroi des 4 ans d'ancienneté aux PH nommés avant le 1^{er} octobre 2020, comme cela a été donné aux plus jeunes ; cette injustice dans le corps des PH est une piètre manière de saluer l'investissement de ceux qui ont tenu l'hôpital public debout depuis des années,
- la réflexion sur le temps de travail exigible d'un praticien et son décompte, qui n'est toujours pas réalisé malgré l'injonction de la Cour de Justice Européenne,
- l'ouverture du chantier de la permanence des soins : reconnaissance du temps de travail nocturne, rémunération de ce travail et valorisation de la pénibilité,
- l'introduction d'une réelle démocratie dans la gouvernance hospitalière.

On voudrait tuer le statut, nier l'engagement des femmes et des hommes de bonne volonté, détruire le service public hospitalier qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Cet état de fait ne serait pas si grave si les conséquences n'étaient pas une plus grande insécurité sanitaire pour nos concitoyens via la dégradation des soins des patients qui nous sont confiés...sans parler d'une perte totale de sens pour les praticiens hospitaliers, comme pour l'ensemble des professionnels de santé.

Jean-François Cibien	Carole Poupon	Yves Rébufat
Président AH	Présidente CPH	Président exécutif
Président APH	Vice-présidente APH	AH
06 07 19 79 83	06 76 36 56 67	06 86 87 62 76
Emmanuelle Durand	Richard Torrielli	Eric Guiheneuf
Présidente du SNPHARE	Représentant adhérents directs	Vice-Président des
	Avenir Hospitalier	Biologistes Médicaux
Louis Soulat		
Porte parole de SUdF	Yves Hatchuel	Anne David-Bréard
	Président du SMH	Présidente du SNGC
Jacques Yguel	Colore Ould Zoin	Mania land Cantha
Président SPHP	Salem Ould-Zein	Marie-José Cortès
	Président du SNPADHUE	Présidente SPH
Jean-Marie Leleu	Delphine Glachant	Xavier Palette
Président FNAP	Présidente USP	Vice-Président SNBH
- 10:		
Emmanuel Cixous	Florence Compagnon	Pascale Le Pors
Président du SNPEH	Président du SNPGH	Vice-Présidente
	resident da sivi dii	SYNGOF
		555.